

**COMPTE RENDU REUNION
DU 28/03/2023 A 20H30**

Présents : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, Mme MALLET Martine, M. POCHÉZ Jean-Yves, M. MAMIQUE Florent, M. DARRICARRERE Olivier, Mme DUSSEAU Frédérique, M. DUPAYA Frédéric, Mme DUCAMP Delphine, Mme POUTOIRE Nathalie, M. Olivier LABE, M. LABEDADE Eric.

Absent(e)s excusé(e)s :

Pouvoirs :

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Florent MAMIQUE, secrétaire de séance.

1- Approbation et signature du CR du 08/02/2023 :

Mme le Maire demande s'il y a des remarques à formuler concernant le compte-rendu de la séance du 08.02.2023.

Aucune n'est formulée.

Il est procédé au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Budget Primitif 2023 :

BP2023 Commune : Pour 2023, le budget prévisionnel section fonctionnement s'établit à 603 287.55€ (avec le report de l'année N-1) soit une augmentation de 13,67% par rapport à 2022. Sans le report N-1, les dépenses réelles n'auraient une augmentation que de 7,75%.

Cela est dû à des facteurs externes tels que l'inflation, le prix des fluides carburant, des travaux de voirie, des travaux de forêt, des frais de personnel dont la valeur du point d'indice a augmenté, et d'autres charges de fonctionnement (SIVU, etc...).

Délibération D2023-11 : Budget Primitif 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Michèle PROSPER, vote à 12 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 Abstention, les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 250 220.33

Recettes : 250 220.33

Fonctionnement

Dépenses : 603 287.55

Recettes : 603 287.55

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 250 220.33 (dont 81 640.79 de RAR)

Recettes : 250 220.33 (dont 90 003.19 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 603 287.55 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 603 287.55 (dont 0,00 de RAR)

BP2023 Lotissement des Palombes :

Délibération D2023-11.2 : Budget Primitif 2023 Lot. Palombes

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Michèle PROSPER, vote à 12 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 Abstention, les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 553 103.00
Recettes : 553 103.00

Fonctionnement

Dépenses : 563 837.00
Recettes : 563 837.00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 553 103.00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 553 103.00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 563 837.00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 563 837.00 (dont 0,00 de RAR)

3- Taux d'imposition 2023 :

Délibération D2023-12 : Vote des taux d'imposition 2023

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition de 2023 (état n°1259 COM (TFB-TFNB-TH)) de la taxe d'habitation et des taxes foncières, adressé par les services fiscaux à la commune. La revalorisation de la valeur locative pour 2023 est de +7.10%.

Le Conseil Municipal doit délibérer et procéder au vote des taux 2023 permettant de déterminer le produit fiscal attendu des taxes directes locales, en fonction de la notification des bases d'imposition prévisionnelle 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 Abstention :

- et de ne pas augmenter les taux d'imposition **2023**, produit attendu : **160 295 €**
- de voter les taux d'imposition **2023** ci-après :

	Taux 2022	Taux 2023	Bases 2023	Produit correspondant
Taxe foncière (bâti)	33.03%	33.03%	427 100	427 100 €
Taxe Foncière (non bâti)	51.17%	51.17%	31 300	31 300 €
Taxe d'habitation	12,84	12.84%	24 983	24 983 €

4- FEC 2023 (FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES – TRAVAUX):

Délibération D2023-13 : FEC 2023

Après exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de faire procéder aux travaux de rénovation de toiture du Foyer des Jeunes - rue des Tilleuls et de retenir le devis de :

* l'entreprise LABARTHE & MERCIER 40400 TARTAS
pour un montant de 2 694,35 € HT soit 3 233,23 € TTC.

- de faire procéder aux travaux de rénovation de toiture de la Mairie (entretien, remaniement et nettoyage avec nacelle longue portée) – 40 rue des Tilleuls et de retenir les devis de :

* l'entreprise LABARTHE & MERCIER 40400 TARTAS
pour un montant de 817,50 € HT soit 981,00 € TTC (entretien),

- de faire procéder aux travaux de rénovation de toiture de l'Eglise Saint-Laurent (remaniement et nettoyage avec nacelle longue portée) – place des Tilleuls et de retenir les devis de :

* l'entreprise LABARTHE & MERCIER 40400 TARTAS
pour un montant de 2 105,74 € HT soit 2 526,89 € TTC (remaniement, nettoyage avec nacelle).

- de faire procéder aux travaux de rénovation de toiture du Bâtiment ancienne école – 2 rue des Tilleuls et de retenir le devis de :

* l'entreprise LABARTHE & MERCIER 40400 TARTAS
pour un montant de 5 695,39 € HT soit 6 834,48 € TTC.

Soit un montant **Total : HT 11.312,98 €, TVA 2 262,62 €, soit TTC 13.575,60€**

La dépense sera imputée en section d'investissement du budget communal 2023.

- Sollicite du Conseil Départemental des Landes une aide au titre du Fonds d'Equipement des Communes (FEC) pour l'exercice 2023.

- Autorise Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier.

5- Fonds de concours CCPT :

D2023-14 : CCPT FONDS DE CONCOURS 2023

Eglise Saint-Laurent de Carcarès, cimetière et ancien Presbytère

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'acquisition d'un logiciel pour la gestion des 2 cimetières de la commune (Carcarès et Sainte-Croix) auprès des entreprises HEURELEC, O MULTIMEDIA et PM MACONNERIE.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 4 113,34 € HT qui pourrait être financé de la manière suivante :

<u>Remplacement groupe de volée cloche (HEURELEC)</u>	Montant HT
Commune de Carcarès-Sainte-Croix :	646,10 €
Subvention d'équipement CCPT	646,10 €
<u>Acquisition logiciel cimetière (O MULTIMEDIA)</u>	Montant HT
Commune de Carcarès-Sainte-Croix :	850,00 €
Subvention d'équipement CCPT	850,00 €
<u>Réparation poteaux mur de clôture (PM MACONNERIE)</u>	Montant HT
Commune de Carcarès-Sainte-Croix :	560,57 €
Subvention d'équipement CCPT	560,57 €
Total CCPT	2 056,67 €

Elle précise que la commune souhaite solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus,
- de solliciter de la CCPT une subvention d'équipement d'un montant de 2 056,67 € HT auprès de la Communes de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'attribution de fonds de concours communautaire.

D2023-15 : CCPT FONDS DE CONCOURS 2023

Foyer des Jeunes

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'acquisition de mobilier (tables et bancs) pour la salle du Foyer des Jeunes auprès des entreprises ALTRAD MEFRAN COLLECTIVITES et LANNEVERE.

Le coût prévisionnel global de cette opération est estimé à 5 211,70 € HT qui pourrait être financé de la manière suivante :

<u>Acquisition mobilier</u> (ALTRAD MEFRAN COLLECTIVITES) Montant HT	
Commune de Carcarès-Sainte-Croix :	1 651,62 €
Subvention d'équipement CCPT	1 651,62 €
<u>Mise en conformité électrique cuisine</u> (LANNEVERE) Montant HT	
Commune de Carcarès-Sainte-Croix :	954,23 €
Subvention d'équipement CCPT	954,23 €
 Total CCPT	 2 605,85 €

Elle précise que la commune souhaite solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus,
- de solliciter de la CCPT une subvention d'équipement d'un montant de 2 605,85 € HT auprès de la Communes de Communes du Pays Tarusate pour la réalisation de ce programme.
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'attribution de fonds de concours communautaire.

6- Lotissement des Palombes 2023 :

L'appel d'offres (composé de 3 lots) pour la création du lotissement des Palombes a été lancé sur la plateforme des marchés publics avec publication au BOAMP le 07/03/2023. La clôture de cet appel d'offres était fixée au lundi 27/03/2023 à 11h30.

20 entreprises ont retiré le dossier et 11 ont déposé un pli pour candidater sur un ou plusieurs lots.

La commission communale d'appel d'offres s'est réunie le lundi 27 mars 2023 à 14h30 pour l'ouverture des plis, en présence du cabinet géomètre DUNE qui se charge de l'étude des plis.

Le rapport d'analyse sera donné en avril.

7- Projet City Park :

Délibération D2022-16 : demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport

Considérant le projet d'aménagement d'un city parc et la nécessité pour ce projet de procéder à la création d'un city stade, Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu de la société GROUPE SAE : *Réalisation d'une plateforme et d'un city stade*

Considérant le montant estimatif du terrain multisports arrêté à la somme de 98 700 € HT,

Considérant la possibilité de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre des équipements sportifs de proximité année 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de **retenir** le devis de l'entreprise GROUPE SAE pour un montant TOTAL de 98 700€ HT soit 118 440,00€ TTC, composé comme suit :

HT 48 700,00 € (plateforme en béton poreux), TVA 20% 9 740,00 € ; TTC 58 440,00 €

HT 41 000,00 € (fourniture et pose d'un city stade) TVA 20% 8 200,00 € ; TTC 49 200,00 €

HT 9 000,00 € (fourniture et pose d'un gazon synthétique) TVA 20% 1 800,00 € ; TTC 10 800,00 €

- de **solliciter** une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour la réalisation de ces travaux selon le plan de financement prévisionnel ci-après :

Dépenses HT relatives aux travaux de réalisation d'une plateforme et d'un city stade :

Article 2313/op. 2201 : 98 700,00 €

- DETR : (30% de 98 700 € HT) 29 610,00 €

- ANS : (50% de 98 700 € HT) 49 350,00 €

- Part de la commune de Carcarès-Ste-Croix (fonds libre) 19 740,00 €

-d'**autoriser** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de l'ANS relative au financement d'une partie de la dépense.

- d'**autoriser** Mme le Maire à signer et à effectuer toutes les formalités inhérentes à cette opération.

8 Informations diverses :

- Forêt : devis de l'ONF et Alliance – Joël SAINT GUIRONS et Eric LABEDADE

Devis ONF programme d'actions 2023 travaux à l'entreprise pour HT 2.410,00 ,

(broyage végétation, labour, émiettage-reprise labour, fourniture de plants de pin maritime et mise en place des plants).

Devis ONF honoraires pour HT 300,00 , TVA 60,00, **SOIT TTC 360,00**

(travaux à l'entreprise honoraires d'ATDO-MOE)

Devis ONF travaux reboisement de pin maritime pour HT 1.962,40 , TVA 178,40, **SOIT TTC**

1.962,40 (déroussaillement en plein, labour en bande à la charrue à socs, pulvérisation de labour en bande et rebouchage de la dérayure, fourniture de plants de PIN MARITIME et mise en place des plants)

Devis ALLIANCE programme de travaux 2023 et offre d'éclaircie pin maritime.

- Commission Environnement/Patrimoine : Jean-Yves POCHEZ

Formation informatique avec le SAPAL commencée. 35 personnes inscrites, divisées en 4 groupes de 3 niveaux (débutants, débrouillés, confirmés). Chaque groupe aura 6 séances. L'un des groupes a commencé le 28/03/2023.

Préparation du rallye des fêtes en cours. Prévu pour le samedi 10/06/2023 au matin, environ 5km.

- Subvention de solidarité suite au tremblement de terre en Syrie

Délibération D2023-17 : Subventions 2023 n°2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter pour la subvention d'action de soutien aux populations victimes du séisme suivante :

MEAE FACECO « Turquie-Syrie » (sur article 6713)

200 €

La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2023.

- CDG40 : proposition convention mise à jour complète du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et DICRIM.

Document à reprendre et signature de la convention. Durée 3 ans, coût 1000€.

- Voirie : un devis de l'entreprise ROY TP a été reçu concernant la réfection de la route de la Midouze pour un total de 8 386,14€ HT soit TTC 10 063,37€ TTC. Le conseil municipal se laisse le temps de la réflexion.

Fin de la séance à 21h50.

Michèle PROSPER	Joël SAINT-GUIRONS	Martine MALLET	Jean-Yves POCHEZ
Delphine DUCAMP	Frédéric DUPAYA	Frédérique DUSSEAU	Eric LABEDADE
Florent MAMIQUE	Nathalie POUTOIRE	Olivier LABE	Olivier DARRICARRERE